

Résumé de la journée de concertation du 21 mars 2017

Ce document résume les actions qui ont été discutées lors de la session de concertation du 21 mars 2017. Cette deuxième activité de concertation avait pour objectif de bonifier et préciser les actions collectives qui permettraient de donner suite aux idées proposées lors de la première session de concertation du 4 octobre 2016.

L'objectif principal de la deuxième session de concertation était de préciser les actions qui permettraient de faire avancer les thématiques suivantes :

- **Augmenter la participation des producteurs à la veille sanitaire provinciale et aux stratégies de contrôle du SRRP (VSP et contrôle).**
- **Protéger les maternités et produire des porcelets SRRP négatifs (maternité).**

Les participants à la session de concertation ont été sollicités pour répondre à trois questions :

1. Quelles sont les actions à prendre pour faciliter la participation à la VSP et aux mesures de contrôle individuelles et collectives du SRRP.
2. Comment exploiter la classification des lieux de production selon le degré d'exposition (impact des voisins sur mon lieu) et la dangerosité (impact de mon lieu sur les maternités), comme outils d'aide à la décision ?
3. Comment accompagner les naisseurs-finisseurs et les naisseurs sur un même lieu dans une démarche d'éradication du SRRP ?

Les 53 participants se sont regroupés en groupe de travail autour des idées communes (une table par idée). Pour la thématique « **VSP et contrôle** », les participants se sont regroupés autour de six tables. Pour la thématique « **Maternité** », les participants se sont regroupés autour de quatre idées.

Les idées proposées par les différents groupes ont été discutées en plénière pour bonifier les propositions et obtenir une appréciation de la part de l'ensemble des participants. Finalement, les principales actions proposées par les 53 participants de la session de concertation du 21 mars 2017 ont été résumées en sept actions et elles sont présentées dans le tableau de synthèse.

De plus, la deuxième session de concertation a également servi comme plateforme pour faire le suivi et les mises à jour sur les actions déjà entreprises par divers partenaires du secteur pour faire avancer certaines idées proposées lors de la première session de concertation (4 octobre 2016) et les actions incluses dans le projet « Initiation d'une approche sectorielle globale pour le contrôle du SRRP » financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Les Éleveurs de Porc du Québec.

Finalement, les Éleveurs de porcs du Québec ont également expliqué à l'audience qu'ils explorent l'opportunité de confier la gouvernance des actions menées autour du contrôle du SRRP à l'EQSP.

Synthèse des actions retenues pour augmenter la participation au contrôle du SRRP et à la Veille sanitaire

Thématiques	Actions	Défavorable ¹	Favorable ²	Très Favorable ³
Veille sanitaire	S'organiser pour que chaque vétérinaire du Québec ait un commis à la saisie des données	13 %	27 %	60 %
Veille sanitaire	Organiser une campagne de sensibilisation pour inciter les producteurs à participer à la VSP et au contrôle du SRRP	14 %	34 %	52 %
Veille sanitaire	Assurer la gratuité des tests de laboratoire pour tous les producteurs	12 %	47 %	41 %
Veille sanitaire	Rendre la participation à la veille sanitaire sur le SRRP obligatoire	29 %	14 %	57 %
Maternité	Développer un code de couleur pour identifier les lieux selon la dangerosité	0 %	36 %	64 %
Maternité	Protéger les maternités avec un bon potentiel de production de porcelets négatifs SRRP	0 %	51 %	49 %
Maternité	Travailler avec les propriétaires des maternités très mal localisées pour trouver des solutions gagnants-gagnants	5 %	67 %	28 %
Conclusions				
Conclusion	La plupart des participants pensent qu'il faut viser 100 % de participation à la VSP, mais il faut se donner le temps pour y arriver.			
Conclusion	Pour la participation à la veille sanitaire, il faut trouver le compromis entre la sensibilisation et la coercition. Plusieurs considèrent qu'il serait prématuré de passer à une approche coercitive dès 2018, mais la plupart (2/3) sont favorables à l'idée de rendre la veille sanitaire provinciale SRRP obligatoire d'ici deux ou trois ans.			
Conclusion	Les participants sont assez enthousiastes sur l'exploitation du concept de dangerosité des lieux de production et du concept de distance de protection pour mieux protéger les maternités. Dans toutes ces discussions sur ce concept, les participants soulignent l'importance de la neutralité du système de classification.			

¹ Réponses 1 et 2 lors d'un vote parmi la même liste de choix : 1- Pas pantoute ; 2- Couci-couça ; 3- Ouais ; 4- Ok d'abord ; 5- C'est sûr ; 6- Met-en ; 7- Au bout

² Réponses 3 à 5 lors d'un vote parmi la même liste de choix.

³ Réponses 6 et 7 lors d'un vote parmi la même liste de choix